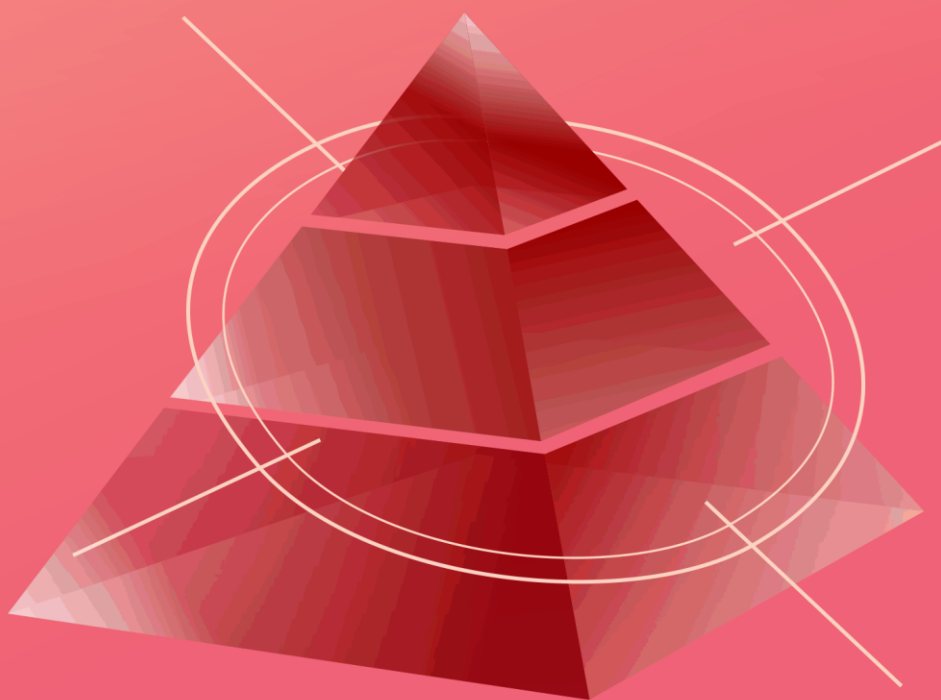


République Démocratique du Congo



**PLAN DE TRAVAIL  
TRIENNAL  
(PTT)  
2018 - 2021**

**COMITÉ EXÉCUTIF**



**JUIN 2018**

## Sommaire

Abréviations et Acronymes.....	2
Contexte et justifications .....	3
I. Processus d'élaboration du Plan de travail triennal 2018-2021 .....	4
II. Description des actions du PTT.....	6
Objectif général du PTT .....	6
Résultat attendu .....	6
Indicateurs .....	6
Axe stratégique n° 1 .....	6
Axe stratégique n° 2 .....	7
Axe stratégique n° 3 .....	7
Axe stratégique n° 4 .....	8
Axe stratégique n° 5 .....	8
III. Contraintes et risques du PTT .....	11
IV. Cadre logique des actions du PTT.....	11

## Abréviations et Acronymes

<b>A</b>	Activité
<b>AI</b>	Administrateur Indépendant
<b>CE</b>	Comité Exécutif de l'ITIE-RDC
<b>CN/ITIE-RDC</b>	Comité National de l'ITIE-RDC
<b>EPE</b>	Entreprise du Portefeuille de l'Etat
<b>ETD</b>	Entités Territoriales Décentralisées
<b>FDR</b>	Feuille de route
<b>GMP</b>	Groupe Multipartite
<b>Gouv.</b>	Gouvernement
<b>IOV</b>	Indicateur objectivement vérifiable
<b>JV</b>	Joint-Venture
<b>OS</b>	Objectif spécifique
<b>OSC</b>	Organisations de la Société Civile
<b>PP</b>	Parties Prenantes
<b>PSC</b>	Plan Stratégique de Communication
<b>PT</b>	Plan de Travail
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>PTT</b>	Plan de Travail Triennal
<b>PV</b>	Procès-verbal
<b>RAA</b>	Rapport Annuel d'Avancement
<b>SGH</b>	Secrétariat Général des Hydrocarbures
<b>SI</b>	Secrétariat International
<b>ST</b>	Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC
<b>SV</b>	Source de vérification

## Contexte et justifications

Conformément à la Norme ITIE (**Exigence 1.5**), le Groupe Multipartite (GMP) est tenu de convenir et de tenir à jour un plan de travail, entièrement chiffré et compatible avec les échéances de déclaration et de Validation fixées par le Conseil d'Administration de l'ITIE. Ce plan de travail doit comporter des objectifs clairs pour la mise en œuvre de l'ITIE ainsi qu'un calendrier aligné sur les délais fixés par le Conseil d'Administration de l'ITIE.

En octobre 2017, le Comité Exécutif (CE) s'est doté d'une Feuille de route (FDR) qui fixait pour priorités, entre autres, l'adoption d'un plan de travail. C'est ainsi qu'en attendant d'élaborer un plan travail triennal, il a adopté un plan de travail intérimaire axé sur l'échéance de validation et couvrant la période allant de décembre 2017 à juin 2018.

Ce dernier ayant expiré, la continuité de la mise en œuvre du processus ITIE requiert qu'un autre plan de travail soit adopté. Ainsi, les Parties Prenantes (PP) ont décidé d'inscrire le présent plan de travail dans un horizon temporaire plus long en tenant compte de l'échéance de validation de trois ans et des objectifs pluriannuels qu'elles se sont fixés. En effet, en vue de se préparer à la validation qui démarre le 2 juillet 2018, les PP ont effectué deux auto-évaluations au cours desquelles elles ont exprimé leurs attentes et identifié des mesures correctives qu'il importe de considérer pour améliorer la mise en œuvre du processus ITIE en RDC.

Ces auto-évaluations ont été effectuées, d'une part, avec l'appui financier et technique de Natural Resource Governance Institute (NRGI) en novembre 2017 et, d'autre part, l'accompagnement technique du Secrétariat International de l'ITIE en mars 2018.

Les conclusions, recommandations et mesures correctives de ces deux évaluations peuvent être consultées sur le site web de l'ITIE-RDC en suivant ces liens<sup>1</sup>.

Ce sont donc ces deux derniers documents ainsi que le Plan de travail intérimaire décembre 2017 à juin 2018 qui constituent la base sur laquelle est élaboré le présent plan de travail triennal.

Il est triennal en ce qu'il couvre les exercices 2019, 2020 et 2021. Mais, étant donné que le PT en vigueur expire le 30 juin 2018, ce plan couvrira aussi le second semestre de l'exercice 2018.

Il comporte deux parties : une partie narrative (1<sup>ère</sup> partie) et un cadre logique (2<sup>ème</sup> partie).

---

<sup>1</sup> [https://drive.google.com/file/d/1\\_DYxQQGacjxxDoZUmmtnsSBkePJPmzo5/view](https://drive.google.com/file/d/1_DYxQQGacjxxDoZUmmtnsSBkePJPmzo5/view)  
<https://drive.google.com/file/d/1ruP8HBN4cLjpApObFTZkpLqEWCCO12jp/view>

## I. Processus d'élaboration du Plan de travail triennal 2018-2021

Du document intitulé **“Synthèse de l'auto-évaluation et mesures correctives identifiées”** évoqué ci-dessus, six (6) points d'attention sont retenus. Ces points se rapportent aux Exigences pour lesquelles les PP, ou le Secrétariat International (SI), ont estimé que les progrès réalisés étaient soit nuls soit inadéquats.

Le premier point d'attention concerne la faiblesse constatée dans la gouvernance du GMP (Norme ITIE, Exigence 1.4). En effet, à l'issue de l'auto-évaluation, les PP ont recommandé trois actions à entreprendre au titre de mesures correctives.

Il s'agit de : (i) actualiser les textes de gouvernance du GMP, (ii) mettre en place les procédures de nomination et de remplacement des membres du GMP, (iii) clarifier et documenter la pratique des indemnités journalières.

Le deuxième point est relatif au plan de travail (Norme ITIE, Exigence 1.5). Les PP ont constaté que le PT était inadéquatement financé, qu'il ne respectait pas les échéances et qu'il ne reflétait pas les priorités nationales. Bien plus, au 16 mars 2018, l'ITIE RDC fonctionnait avec un PT, certes adopté par les PP, mais non validé par le C.E. A cet effet, les PP ont préconisé d'élaborer, dans les meilleurs délais, un plan de travail qui soit conforme à l'Exigence 1.5 de la Norme ITIE.

Aussi, pour permettre au CE d'assurer un suivi de la gestion financière du Comité National de l'ITIE-RDC, il a été recommandé au Secrétariat Technique de publier régulièrement le budget de la mise en œuvre et le rapport financier.

Le troisième point d'attention concerne le Cadre légal et le régime fiscal (Norme ITIE, Exigence 2.1). Les PP ont constaté que les rapports ITIE ne décrivaient pas suffisamment la fiscalité au niveau national et au niveau local. Par conséquent, il a été recommandé de décrire de manière aussi détaillée que possible le régime fiscal applicable, afin de pouvoir catégoriser les entreprises. Pour ce faire, le Secrétariat Technique pourrait dresser une liste complète des flux de revenus émanant des contrats, conventions et différentes lois applicables, puis identifier les entreprises qui doivent payer ces flux et les agences qui les collectent au niveau central et local. Il a également été recommandé de documenter les réformes en cours dans le secteur extractif et expliquer dans quelle mesure la révision du Code Minier affectera le régime fiscal applicable aux entreprises.

Les points 4, 5 et 6 portent sur la participation de l'Etat dans les Industries Extractives ainsi que les transactions et les dépenses quasi-fiscales des EPE.

A ce sujet, les PP ont constaté que les rapports ITIE ne contenaient pas une explication des règles et pratiques de la relation financière entre le Gouvernement et les EPE, et aussi, qu'ils étaient lacunaires quant aux transactions et aux dépenses quasi-fiscales des EPE.

Elles recommandent à cet effet que des efforts importants soient accomplis pour expliquer les règles et les pratiques courantes qui régissent les relations financières entre le Gouvernement et les EPE d'une part et, entre ces dernières et leurs joint-ventures (JV), d'autre part.

De ce fait, deux Consultants ont été recrutés avec l'appui financier du SI pour procéder à une revue des états financiers des EPE du secteur extractif en vue de répondre aux Exigences 2.6, 4.2, 4.5 et 6.2 de la Norme ITIE.

Enfin, les PP ont recommandé (i) de solliciter des EPE la publication de leurs états financiers, (ii) de convenir d'une définition de « dépenses quasi-fiscales » claire et adaptée au contexte de la RDC et (iii) d'adapter le formulaire de déclaration des EPE afin de divulguer de manière exhaustive ces dépenses.

En partant de ces points d'attention, le ST a élaboré une mouture de Plan de travail avec l'appui technique du SI, dont un membre a expressément fait le déplacement à Kinshasa au mois de mai 2018. Cette mouture a été partagée avec les PP pour amélioration.

Cependant, au cours de l'atelier de mise en commun des améliorations des PP au projet de Plan de travail tenu à Lubumbashi le 22 juin 2018, ces dernières ont estimé nécessaire de le restructurer pour l'adapter aux objectifs de la mise en œuvre de l'ITIE en RDC.

Aussi, après avoir travaillé en ateliers, elles ont défini comme objectif général de la mise en œuvre de l'ITIE en RDC : « **Contribuer au développement durable de la RDC par une gestion responsable et transparente des ressources naturelles** ».

De cet objectif général, les PP ont identifié cinq priorités (axes stratégiques ou d'intervention) et quelques activités phares.

A l'issue de cet atelier, les PP ont demandé au Secrétariat Technique d'élaborer un projet de plan de travail consolidé à soumettre à leur amélioration. Ce dernier devrait inclure les activités phares ci-haut évoquées et certaines activités du projet de Plan de travail élaboré avec l'appui technique du Secrétariat International.

Réuni le 29 juin 2018, le Groupe Technique de Travail a passé en revue les améliorations apportées par les parties prenantes à ce projet consolidé et a adopté le Plan de travail qui suit.

Font partie intégrante de ce Plan de travail : la Feuille de route pour la divulgation de la propriété réelle, les mesures correctives contenues dans le document intitulé "**Synthèse de l'auto-évaluation et mesures correctives identifiées**" ainsi que les différentes feuilles de route qui seront produites dans le cadre de l'étude de faisabilité de l'intégration de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et des entreprises ou de l'actualisation du Plan Stratégique de Communication du Comité National de l'ITIE-RDC.

En outre, le ST élaborera un plan opérationnel et des termes de référence des activités pour renforcer la mise en œuvre de ce plan de travail.

---

<sup>2</sup> <https://drive.google.com/file/d/1ruP8HBN4cLpApObFTZkpLqEWCQO12jp/view>

## II. Description des actions du PTT

Le Plan de travail triennal juillet 2018 – décembre 2021 est bâti sur un objectif général qui a été défini par les PP en répondant à la question : « **Pourquoi mettons-nous en œuvre l'ITIE en RDC ?** ».

Répondant à cette question, les Parties Prenantes ont fixé cinq priorités à partir desquelles ont été identifiées les activités à réaliser. Les groupes d'activités gravitent autour des objectifs spécifiques et des résultats prédéfinis, mesurables à l'aide d'indicateurs objectifs et vérifiables. Pour chaque activité, le plan désigne le(s) responsable(s) d'exécution et/ ou de suivi, il en détermine le coût et la source probable de financement.

Les actions de ce plan s'articulent autour de cinq (5) axes stratégiques (ou priorités) suivants :

- (1). Renforcement de la redevabilité des institutions publiques envers la population sur les questions du secteur extractif ;
- (2). Renforcement de la redevabilité des entreprises extractives sur leurs responsabilités sociales ;
- (3). Assurer le suivi de la mise en œuvre des réformes du secteur extractif ;
- (4). Intégration des bonnes pratiques de l'ITIE dans les systèmes d'information de l'Etat et des entreprises extractives ;
- (5). Renforcement institutionnel et technique du Comité National de l'ITIE-RDC.

### Objectif général du PTT

---

*Mettre en œuvre l'ITIE aux fins de contribuer au développement durable de la RDC, par une gestion responsable et transparente des ressources naturelles.*

---

### Résultat attendu

Le produit de l'exploitation des ressources naturelles contribue de manière significative à l'amélioration du bien-être de la population congolaise, présente et à venir.

### Indicateurs

Indice de développement humain ; Qualité de vie de la population ; Revenu moyen par habitant.

### Axe stratégique n° 1

Renforcement de la redevabilité des institutions publiques envers la population sur les questions du secteur extractif.

### Objectif spécifique 1.1.

Mettre à la disposition de la population des outils d'information qui lui permettent d'engager efficacement le débat public afin d'exiger du Gouvernement des comptes sur la gouvernance du secteur.

### Résultat 1.1.1.

Les structures de l'Etat publient les informations exhaustives et vérifiables sur le secteur extractif qui éclairent le débat public et amènent le Gouvernement à rendre compte.

**Activité 1 :** Publier de manière détaillée les revenus du secteur extractif, par type de flux, par entreprise et par province.

**Activité 2 :** Organiser des réunions de sensibilisation et d'évaluation de l'engagement des Entreprises du Portefeuille de l'Etat (EPE) en matière transparence et de bonne gouvernance, de publication des informations pertinentes sur leur gestion, notamment les transactions, les états financiers et les contrats conclus.

**Activité 3 :** Vulgariser le contenu des rapports de reddition des comptes de l'Etat auprès de différentes couches de la communauté nationale.

### **Objectif Spécifique 1.2.**

Garantir une redistribution équitable des revenus issus du secteur extractif pour un développement socio-économique à la base.

#### **Résultat 1.2.1.**

Les Gouvernements (central et provincial) respectent les lois et règlements en vigueur en matière de répartition des recettes, les provinces reçoivent effectivement la part des recettes qu'elles ont droit et les redistribuent équitablement aux ETD.

**Activité 4 :** Documenter les progrès réalisés par les Gouvernements (central et provincial) en application des dispositions légales et réglementaires sur la rétrocession/retenue à la source et sur tout autre transfert de recettes ou revenus.

**Activité 5 :** S'assurer de la mise en place effective des structures chargées de collecter et de gérer les Fonds pour les générations futures et de la Caisse Nationale de Péréquation.

**Activité 6 :** Conduire un plaidoyer auprès des Pouvoirs Publics (Primature, Ministères du Budget et des Finances) pour pré-affecter une recette du secteur extractif au financement de la réalisation des infrastructures économiques et sociales.

## **Axe stratégique n° 2**

Renforcement de la redevabilité des entreprises extractives sur leurs responsabilités sociales.

### **Objectif Spécifique 2.1.**

S'assurer que les entreprises extractives et les pouvoirs publics respectent leurs obligations sociales vis-à-vis des populations affectées par l'exploitation.

#### **Résultat 2.1.1.**

Un dialogue inclusif est instauré. Il renforce la confiance entre les PP et permet le suivi ainsi que l'évaluation du respect des obligations sociales.

**Activité 7 :** Mettre en place des mécanismes et outils de suivi des dépenses sociales effectuées par les entreprises du secteur extractif.

**Activité 8 :** Évaluer régulièrement les réalisations des Institutions Publiques dans les zones affectées par l'activité extractive.

**Activité 9 :** Renforcer les mécanismes de communication et d'échange entre les parties prenantes sur toutes les questions liées au secteur extractif.

## **Axe stratégique n° 3**

Assurer le suivi de la mise en œuvre des réformes du secteur extractif.



### Objectif Spécifique 3.1.

S'assurer que les réformes entreprises dans le secteur extractif sont appliquées.

#### Résultat 3.1.1.

Les résultats de l'évaluation montrent que les principaux acteurs publics et privés impliqués dans la mise en œuvre des réformes entreprises dans le secteur extractif appliquent les dispositions légales et réglementaires.

**Activité 10 :** Renforcer les capacités des acteurs publics et privés impliqués dans la mise en œuvre des réformes entreprises dans le secteur extractif.

**Activité 11 :** Mettre en place une stratégie de suivi de l'application des dispositions légales et réglementaires.

**Activité 12 :** Organiser des rencontres avec les pouvoirs publics (Primature, Ministère du Portefeuille) en vue de la finalisation des réformes des EPE.

**Activité 13 :** Evaluer les résultats des actions menées dans le cadre de l'application effective des mesures arrêtées par les réformes.

### Axe stratégique n° 4

Intégrer l'ITIE dans les systèmes de divulgation de l'Etat et des entreprises extractives.

#### Objectif Spécifique 4.1.

Intégrer l'ITIE dans les systèmes de divulgation de l'Etat et des entreprises extractives.

#### Résultat 4.1.1.

Les entités de l'Etat et les entreprises publient les informations suivant le modèle de rapportage ITIE.

**Activité 14 :** Organiser des séances de sensibilisation avec les structures étatiques et les entreprises extractives sur l'intégration de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et des entreprises.

**Activité 15 :** Recruter un consultant chargé de mener une étude de faisabilité de l'intégration de l'ITIE et d'élaborer une feuille de route.

**Activité 16 :** Organiser des voyages d'échanges d'expériences des membres de parties prenantes avec les pays mettant en œuvre l'ITIE sur l'intégration dans les systèmes d'information de l'Etat et des entreprises.

### Axe stratégique n° 5

Renforcement institutionnel et technique du Comité National de l'ITIE-RDC.

#### Objectif Spécifique 5.1.

Optimiser le fonctionnement du Comité National de l'ITIE-RDC afin de garantir la participation efficace de toutes les PP à la prise de décisions et au suivi du processus.

#### Résultat 5.1.1.

Toutes les PP participent activement à la mise en œuvre du processus.

**Activité 17 :** Actualiser, adopter et mettre en œuvre les textes de gouvernance de l'ITIE-RDC (*Décret, Règlement Intérieur, Procédures de nomination et de remplacement au CE, Manuel de procédures de gestion administrative et financière*).

**Activité 18 :** Recruter et nommer un Coordonnateur National.

**Activité 19 :** Organiser des sessions de renforcement des capacités au profit des membres du CE.

### Objectif Spécifique 5.2.

Consolider le fonctionnement de la mise en œuvre du processus ITIE en RDC.

#### Résultat 5.2.1.

Le Gouvernement respecte les échéances de décaissement des dotations budgétaires de l'ITIE-RDC, conformément à son Plan de travail et les PTF appuient de manière significative la mise en œuvre du processus en RDC.

**Activité 20 :** Adopter un Plan de travail conforme aux exigences de la Norme ITIE.

**Activité 21 :** Mobiliser les ressources financières et les appuis techniques nécessaires à la mise en œuvre du processus.

### Objectif Spécifique 5.3.

Produire les informations et les outils nécessaires au débat public.

#### Résultat 5.3.1.

Tous les outils nécessaires à la mise en œuvre du processus sont produits aux échéances requises et contiennent les informations pertinentes qui alimentent le débat public.

**Activité 22 :** Publier les rapports ITIE-RDC conformément à l'échéance requise par la Norme.

**Activité 23 :** Synthétiser, traduire, imprimer, publier sur le site et disséminer les Rapports ITIE-RDC 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

**Activité 24 :** Publier les Rapports Annuels d'Avancement.

**Activité 25 :** Actualiser et faire le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route sur la propriété réelle (*qui fait partie intégrante de ce plan de travail et qui est postée sur le Site de l'ITIE-RDC*).

**Activité 26 :** Recruter un consultant pour adapter le Plan Stratégique de Communication (PSC) à la Norme 2016, l'améliorer par les PP, le valider et le publier.

**Activité 27 :** Organiser des rencontres entre les élus et les délégués des parties prenantes en vue de débattre sur la gouvernance du secteur extractif.

**Activité 28 :** Assurer un suivi régulier de la mise en œuvre des recommandations et mesures correctives issues des rapports précédents, des audits du CN/ITIE-RDC, de l'auto-évaluation du processus effectuée par les PP et de la validation (*qui font partie intégrante de ce plan de travail*).

**Activité 29 :** Élaborer un plan de mise en œuvre des recommandations issues de la Validation (*qui feront partie intégrante de ce plan de travail*).

### Objectif Spécifique 5.4.

Intégrer l'artisanat minier et le secteur forestier dans le processus de déclaration ITIE.

#### Résultat 5.4.1.

Un rapport pilote sur les paiements et les revenus issus de l'artisanat minier et du secteur forestier est publié.

**Activité 30 :** Adapter le rapport de cadrage de l'artisanat minier et du secteur forestier.

**Activité 31 :** Recruter un AI chargé de concilier les données de l'artisanat minier et du secteur forestier.

**Activité 32 :** Publier le rapport pilote sur l'artisanat minier et le secteur forestier.

### **Objectif Spécifique 5.5.**

Renforcer la viabilité institutionnelle de l'ITIE-RDC.

#### **Résultat 5.5.1.**

Les Structures de l'ITIE-RDC fonctionnent régulièrement à tous les niveaux et contribuent à une mise en œuvre efficace et efficiente du plan de travail.

**Activité 33 :** Organiser les réunions du Comité Exécutif conformément au Décret/ Règlement Intérieur et en supporter les frais.

**Activité 34 :** Prendre en charge les paiements dus aux membres du Comité National de l'ITIE-RDC au titre de participations aux réunions de l'ITIE Internationale.

**Activité 35 :** Assurer le fonctionnement administratif du Secrétariat Technique (toutes les charges).

**Activité 36 :** Assurer le fonctionnement des commissions et groupes de travail.

**Activité 37 :** Organiser un audit annuel du Comité National de l'ITIE-RDC.

**Activité 38 :** Assurer la formation continue au profit du personnel du ST.

### **Objectif Spécifique 5.6.**

Préparer la validation de la RDC.

#### **Résultat 5.6.1.**

La documentation nécessaire est appêtée et les Parties Prenantes sont prêtes à participer au processus de validation.

**Activité 39 :** Organiser la documentation nécessaire pour l'évaluation initiale et pour la validation.

**Activité 40 :** Echanger avec les Parties Prenantes sur les enjeux de la validation de la RDC (*1 réunion à Kinshasa et 1 réunion à Lubumbashi*).

**Activité 41 :** Organiser des voyages d'échange d'expériences entre le ST/ITIE-RDC et les Secrétariats Nationaux des Républiques du Congo (*10 personnes*) et du Sénégal (*4 personnes*).

### III. Contraintes et risques du PTT

N°	Contraintes de capacités et risques	Mesures de réduction des risques	Evaluation du risque
1	<p>Le Gouvernement n'honore pas les engagements pris pour la mise en œuvre de l'ITIE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il ne libère pas aux échéances régulières et à sa hauteur, la dotation prévue pour la mise en œuvre du PTT ;</li> <li>▪ Il ne met pas en œuvre les recommandations des Rapports ITIE et les mesures correctives issues de l'auto-évaluation et de la validation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Veiller à ce que la dotation de l'Etat à l'ITIE-RDC : <ul style="list-style-type: none"> <li>~ soit en mesure de couvrir les besoins réels de la mise en œuvre du processus ITIE (<i>fonctionnement et réalisation des activités</i>),</li> <li>~ soit disponible dans les délais requis et logée mensuellement dans les comptes du Comité National de l'ITIE-RDC (CN/ITIE-RDC) ;</li> </ul> </li> <li>✓ Conduire un plaidoyer auprès du Premier Ministre et du Président de la République pour rappeler les engagements pris par le Gouvernement au niveau international à mettre en œuvre le processus ITIE sur le plan politique et financier.</li> </ul>	Moyen
2	<p>Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ne participent pas au financement du PTT.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Finaliser le processus de révision des textes de gouvernance interne, recruter et obtenir la nomination d'un Coordonnateur National qui aura pour priorité, entre autres, de regagner la confiance des PTF et de mobiliser les ressources dans le respect des procédures.</li> </ul>	Moyen
3	<p>Le Comité Exécutif n'assure pas un suivi régulier et efficace de la mise en œuvre de l'ITIE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le processus tombe dans la léthargie ;</li> <li>▪ Réunions tenues irrégulièrement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Garantir le fonctionnement régulier du Groupe Technique de Travail ;</li> <li>✓ Tenir trimestriellement les réunions du CE.</li> </ul>	Moyen

### IV. Cadre logique des actions du PTT

❖ **OBJECTIF GENERAL** : Mettre en œuvre l'ITIE aux fins de contribuer au développement durable de la RDC, par une gestion responsable et transparente des ressources naturelles.

☞ **RESULTAT ATTENDU** : Le produit de l'exploitation des ressources naturelles contribue de manière significative à l'amélioration du bien-être de la population congolaise, présente et à venir.

☞ **INDICATEURS** : Indice de développement humain, Qualité de vie de la population, Revenu moyen par habitant.

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/07/2018 - 31/12/2019	2020	2021		Gouv.	PTF
<b>AXE STRATEGIQUE N° 1 : Renforcement de la redevabilité des institutions publiques envers la population sur les questions du secteur extractif</b>											
<b>OS.1.1.</b> Mettre à la disposition de la population des outils d'information qui lui permettent d'engager efficacement le débat public afin d'exiger du Gouvernement des comptes sur la gouvernance du secteur	<b>RI.1.1.</b> Les structures de l'Etat publient les informations exhaustives et vérifiables sur le secteur extractif qui	<b>A1.</b> Publier de manière détaillée les revenus du secteur extractif, par type de flux, par entreprise et par province	Degré de désagrégation des données publiées	Rapport ITIE-RDC, Sites web des structures étatiques attitrées	CE	0,00	0,00	0,00	0,00		

## Comité Exécutif

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	2021		Gouv.	PTF
	éclairer le débat public et amènent le Gouvernement à rendre compte	A.2.Organiser des réunions de sensibilisation et d'évaluation de l'engagement des Entreprises du Portefeuille de l'Etat (EPE) en matière de transparence et de bonne gouvernance, de publication des informations pertinentes sur leur gestion, notamment les transactions, les états financiers et les contrats conclus	Degré d'exhaustivité et de fiabilité des informations publiées ; Nombre d'EPE publiant les informations exhaustives et fiables sur leur gestion ; Nombre de séances de sensibilisation ;	Rapports, Procès verbaux, listes de présence	CE Ministère du Portefeuille EPE	19 000,00	3 000,00	3 000,00	25 000,00		

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/07/2018 - 31/12/2019	2020	2021		Gouv.	PTF
		<b>A.3.</b> Vulgariser le contenu des rapports de reddition des comptes de l'Etat auprès de différentes couches de la communauté nationale	Perception de la population sur la pratique de la transparence et de la bonne gouvernance de l'Etat; Nombre de séances de vulgarisation .	Rapports d'enquête sRapports ITIE-RDCRap ports des séances de vulgarisation, Supports médiatiques, listes des présences	CE ST	52 000,00	38 200,00	30 000,00	120 200,00		
<b>OS1.2.</b> Garantir une redistribution équitable des revenus issus du secteur extractif pour un développement socio-économique à la base	<b>RI.2.1.</b> Les Gouvernements (central et provincial) respectent les lois et règlements en vigueur en matière de répartition des recettes, les provinces reçoivent effectivement la part des recettes qu'elles ont droit et les redistribuent	<b>A.4.</b> Documenter les progrès réalisés par les Gouvernements (central et provincial) en application des dispositions légales et réglementaires sur la rétrocession/ retenue à la source et sur tout autre transfert de recettes ou revenus	Niveau de conformité de la pratique des transferts des recettes à la législation	Rapports ITIE-RDC	CE ST	0,00	0,00	0,00	0,00		

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	2021		Gouv.	PTF
	équitablement aux ETD	<b>A5.</b> S'assurer de la mise en place effective des structures chargées de collecter et de gérer les Fonds pour les générations futures et de la Caisse Nationale de Péréquation	La correspondance échangée entre les structures de l'ITIE-RDC et les Pouvoirs publics donne des réponses précises sur la mise en place et le fonctionnement de ces structures	Correspondance échangée Rapports ITIE-RDC	CE ST	0,00	0,00	0,00	0,00		
		<b>A.6.</b> Conduire un plaidoyer auprès des Pouvoirs Publics (Primature, Ministères du Budget et des Finances) pour pré-affecter une recette du secteur extractif au financement de la réalisation des infrastructures économiques et sociales	Nombre de réunions organisées; Acte de pré-affectation d'une recette ; Infrastructures érigées	Comptes rendus des réunions/plaidoyers Rapport ITIE-RDC Liste des présences	CE ST PP	12 500,00	12 500,00	12 500,00	37 500,00		



Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	2021		Gouv.	PTF
<b>AXE STRATEGIQUE N° 2 : Renforcement de la redevabilité des entreprises extractives sur leurs responsabilités sociales</b>											
OS2.1. S'assurer que les entreprises extractives et les pouvoirs publics respectent leurs obligations sociales vis-à-vis des populations affectées par l'exploitation	R2.1.1. Un dialogue inclusif est instauré. Il renforce la confiance entre les PP et permet le suivi ainsi que l'évaluation du respect des obligations sociales.	A.7. Mettre en place des mécanismes et outils de suivi des dépenses sociales effectuées par les entreprises du secteur extractif	Mécanismes et outils de suivi mis en place	Comptes rendus des réunions Rapport ITIE-RDC	CESTPP	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00		
		A.8. Évaluer régulièrement les réalisations des Institutions Publiques dans les zones affectées par l'activité extractive	Résultats des évaluations	Rapports des évaluations Rapport ITIE-RDC	CESTPP	12 000,00	12 000,00	12 000,00	36 000,00		
		A.9. Renforcer les mécanismes de communication et d'échange entre les parties prenantes sur toutes les questions liées au secteur extractif	Mécanismes de communication et d'échange mis en place	Comptes rendus des réunions Rapport ITIE-RDC	CESTPP	0,00	0,00	0,00	0,00		

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	2021		Gouv.	PTF
						<b>AXE STRATEGIQUE N° 3 : Assurer le suivi de la mise en œuvre des réformes du secteur extractif</b>					
<b>OS3.1.</b> S'assurer que les réformes entreprises dans le secteur extractif sont appliquées	<b>R3.1.1.</b> Les résultats de l'évaluation montrent que les principaux acteurs publics et privés impliqués dans la mise en œuvre des réformes entreprises dans le secteur extractif	<b>A10.</b> Renforcer les capacités des acteurs publics et privés impliqués dans la mise en œuvre des réformes entreprises dans le secteur extractif	Nombre de sessions de renforcement des capacités organisées	Rapports des ateliers de renforcement des capacités; Listes de présence des participants aux ateliers, supports audios, images, coupures de presse.	CE ST PP	27 000,00	27 000,00	27 000,00	81 000,00		
		<b>A11.</b> Mettre en place une stratégie de suivi de l'application des dispositions légales et réglementaires	La stratégie de suivi mise en place	Rapports ITIE-RDC	CE ST PP	0,00	0,00	0,00	0,00		
		<b>A12.</b> Organiser des rencontres avec les pouvoirs publics (Primature, Ministère du Portefeuille) en vue de la finalisation	Résultats obtenus des rencontres	Comptes rendus des rencontres Rapport ITIE-RDC Listes des présences, supports audios, images,	CE ST PP	12 500,00	12 500,00	0,00	25 000,00		

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	2021		Gouv.	PTF
		des réformes des EPE		coupsures de presse							
		<b>A13.</b> Evaluer les résultats des actions menées dans le cadre de l'application effective des mesures arrêtées par les réformes	Les résultats de l'évaluation effectuée par les PP	Rapport de l'atelier d'évaluation des PP Rapport ITIE-RDC	CESTPP	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>AXE STRATEGIQUE N° 4 : Intégrer l'ITIE dans les systèmes de divulgation de l'Etat et des entreprises extractives</b>											
<b>OS4.1.</b> Intégrer l'ITIE dans les systèmes de divulgation de l'Etat et des entreprises extractives	<b>R4.1.1.</b> Les entités de l'Etat et les entreprises publient les informations suivant le modèle de rapportage ITIE	<b>A14.</b> Organiser des séances de sensibilisation avec les structures étatiques et les entreprises extractives sur l'intégration de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et des entreprises	Nombre de séances de travail organisées Nombre d'enjeux et de défis identifiés	Comptes rendus des séances de travail ; RAA	CE PP ST	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00		

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/07/2018 - 31/12/2019	2020	2021		Gouv.	PTF
		<b>A15.</b> Recruter un consultant chargé de mener une étude de faisabilité de l'intégration de l'ITIE et d'élaborer une feuille de route.	Conclusions de l'étude avec une liste des recommandations et une feuille de route	TDR de l'étude de faisabilité ; Rapport de l'étude de faisabilité ; PV du CE approuvant le rapport final de l'étude	CE ST	27 200,00	0,00	0,00	27 200,00		
		<b>A16.</b> Organiser des voyages d'échanges d'expériences des membres de parties prenantes avec les pays mettant en œuvre l'ITIE sur l'intégration dans les systèmes d'information de l'Etat et des entreprises	Nombre de voyages réalisés Nombre de membres de PP ayant voyagé	Rapports de mission, Billets et Go-Pass RAA	CE PP ST	0,00	24 000,00	24 000,00	48 000,00		

**AXE STRATEGIQUE N° 5 : Renforcement institutionnel et technique du Comité National de l'ITIE-RDC**

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	2021		Gouv.	PTF
<b>OSS.1.</b> Optimiser le fonctionnement du Comité National de l'ITIE-RDC afin de garantir la participation efficace de toutes les PP à la prise de décisions et au suivi du processus	<b>R5.1.1.</b> Toutes les PP participent activement à la mise en œuvre du processus	<b>A17.</b> Actualiser, adopter et mettre en œuvre les textes de gouvernance de l'ITIE-RDC ( <i>Décret, Règlement Intérieur, Procédures de nomination et de remplacement au CE, Manuel de procédures de gestion administrative et financière</i> )	Nombre de conflits dus à la violation et/ou à l'obsolescence des textes de gouvernance	Journal Officiel ; Site web de l'ITIE-RDC	CE ; Premier Ministre	11 330,00	0,00	0,00	11 330,00		
		<b>A18.</b> Recruter et nommer un Coordonnateur National	Ordonnance de nomination	PV du CE et de la Commission de recrutement ; Journal Officiel.	CE ; Premier Ministre	5 200,00			5 200,00		
		<b>A19.</b> Organiser des sessions de renforcement des capacités au profit des membres du CE	Nombre de sessions organisées	Rapports des sessions de renforcement des capacités Listes des présences	CE	6 500,00	6 500,00	6 500,00	19 500,00		
<b>OSS.2.</b> Consolider le fonctionnement de la mise en œuvre du processus ITIE en RDC	<b>R5.2.1.</b> Le Gouvernement respecte les échéances de décaissement	<b>A20.</b> Adopter un Plan de travail conforme aux exigences de	Pourcentage d'activités réalisées grâce au financement public	Lois des Finances Rapport de Réddition des comptes.	Ministre des Finances et Ministre du Budget ; CE	26 000,00	26 000,00	26 000,00	78 000,00		

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement		
						01/072018 - 31/12/2019	2020	2021		Gouv.	PTF	
	des dotations budgétaires de l'ITIE-RDC, conformément à son Plan de travail et les PTF appuient de manière significative la mise en œuvre du processus en RDC	la Norme ITIE.  <b>A21.</b> Mobiliser les ressources financières et les appuis techniques nécessaires à la mise en œuvre du processus										
			Pourcentage de ressources financières mobilisées auprès des PTF dans la mise en œuvre du processus ; Nombre d'appuis techniques reçus des PTF		RAA Rapports d'activités Rapports financiers du CN/ITIE-RDC	CE Coordonnateur National	3 000,00	3 000,00	3 000,00	9 000,00		
<b>OS5.3.</b> Produire les informations et les outils nécessaires au débat public	<b>R5.3.1.</b> Tous les outils nécessaires à la mise en œuvre du processus sont produits aux échéances requises et contiennent les informations pertinentes qui alimentent le débat public	<b>A22.</b> Publier les rapports ITIE-RDC conformément à l'échéance requise par la Norme	Rapports ITIE-RDC 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 publiés	Rapports des ateliers de mise en commun des améliorations des PP ; Site web de l'ITIE-RDC		CE ST PP	359 000,00	142 000,00	142 000,00	643 000,00		
		<b>A23.</b> Synthétiser, traduire, imprimer, publier sur le site et disséminer les Rapports ITIE-RDC 2016, 2017,	Synthèses des Rapports 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 ; Nombre d'activités de dissémination	Rapports d'activités de dissémination ; Listes des présences ; Site web de l'ITIE-RDC		CE ST PP	143 500,00	79 800,00	79 800,00	303 100,00		

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	2021		Gouv.	PTF
		2018, 2019 et 2020									
		<b>A24.</b> Publier les Rapports Annuels d'Avancement	Rapports Annuels d'Avancement publiés	Rapports des ateliers de mise en commun des améliorations des PP ; Site web de l'ITIE-RDC	CESTPP	26 000,00	26 000,00	26 000,00	78 000,00		
		<b>A25.</b> Actualiser et faire le suivi de la mise en oeuvre de la feuille de route sur la propriété réelle (qui fait partie intégrante de ce plan de travail et qui est postée sur le Site de l'ITIE-RDC sur le lien ci-contre)	Taux d'exécution des activités prévues dans la feuille de route ; Nombre de résultats atteints sur le total des résultats prévus	Les Rapports annuels d'avancements	CE	0,00	0,00	277 595,00	277 595,00	<a href="https://drive.google.com/file/d/1cV-RPfj4LL5GqLT3-rsx3Pe3gsCt7IHML/view">https://drive.google.com/file/d/1cV-RPfj4LL5GqLT3-rsx3Pe3gsCt7IHML/view</a>	

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	2021		Gouv.	PTF
		<b>A26.</b> Recruter un consultant pour adapter le Plan Stratégique de Communication (PSC) à la Norme 2016, l'améliorer par les PP, le valider et le publier	Le contrat de prestation de services atteste qu'un consultant est recruté. Le rapport de l'atelier montre que le PSC est amélioré par les PP. Le PV de la réunion du CE déclare que le PSC est validé.	PSC Site Web de l'ITIE-RDC	CE ST PP	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00		
		<b>A27.</b> Organiser des rencontres entre les élus et les délégués des parties prenantes en vue de débattre sur la gouvernance du secteur extractif	Nombre de rencontres organisées Nombre d'enjeux et défis identifiés	Rapports des rencontres organisées Site Web de l'ITIE-RDC	CE ST PP	7 000,00	26 000,00	7 000,00	40 000,00		
		<b>A28.</b> Assurer un suivi régulier de la mise en œuvre des recommandations et mesures correctives issues des rapports	Nombre de recommandations et de mesures correctives exécutées	RAA Rapports d'exécution /ateliers	CE ST PP	26 000,00	26 000,00	26 000,00	78 000,00		



Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	2021		Gouv.	PTF
		précédents, des audits du CN/ITIE-RDC, de l'auto-évaluation du processus effectuée par les PP et de la validation <i>(qui font partie intégrante de ce plan de travail)</i>									
		<b>A29.</b> Élaborer un plan de mise en oeuvre des recommandations issues de la Validation <i>(qui feront partie intégrante de ce plan de travail)</i>	Plan de mise en œuvre des recommandations	Document contenant le plan	CEPPST	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>OS5.4.</b> Intégrer l'artisanat minier et le secteur forestier dans le processus de déclaration ITIE	<b>R5.4.1.</b> Un rapport pilote sur les paiements et les revenus issus de l'artisanat minier et du secteur forestier est publié	<b>A30.</b> Adapter le rapport de cadrage de l'artisanat minier et du secteur forestier	Rapport de cadrage de l'artisanat minier et du secteur forestier	Rapports de l'atelier de mise en commun des améliorations des PP ; Site web de l'ITIE-RDC	CESTPP	61 500,00	24 810,00	0,00	86 310,00		

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	2021		Gouv.	PTF
		<b>A31.</b> Recruter un AI chargé de concilier les données de l'artisanat minier et du secteur forestier	Un AI répondant aux critères fixés dans les TDR	TDR de l'AI Rapport et PV de la Commission de recrutement de l'AI Contrat de l'AI	CE	5 200,00	5 200,00	0,00	10 400,00		
		<b>A32.</b> Publier le rapport pilote sur l'artisanat minier et le secteur forestier	Rapport ITIE-RDC sur l'artisanat minier et le secteur forestier	Rapports de l'atelier de mise en commun des améliorations des PP ; Site web de l'ITIE-RDC	CE ST PP	85 934,00	50 128,00	0,00	136 062,00		
<b>OSS.5.</b> Renforcer la viabilité institutionnelle de l'ITIE-RDC	<b>R5.5.1.</b> Les Structures de l'ITIE-RDC fonctionnent régulièrement à tous les niveaux et contribuent à une mise en œuvre efficace et efficiente du plan de travail.	<b>A33.</b> Organiser les réunions du Comité Exécutif conformément au Décret/Règlement Intérieur et en supporter les frais	PV avec relevé des décisions ; Comptes rendus des réunions.	Pièces comptables Rapports d'audit Liste des présences RAA.	CE ST	255 411,00	199 911,00	199 911,00	655 233,00		
		<b>A34.</b> Prendre en charge les paiements dus aux membres du Comité National de	Fiches des paiements Bordereaux de virement ou de dépôt bancaires	Pièces comptables Rapports d'audit	CE ST	150 000,00	112 500,00	112 500,00	375 000,00		

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	2021		Gouv.	PTF
		l'ITIE-RDC au titre de participations aux réunions de l'ITIE Internationale									
		<b>A35.</b> Assurer le fonctionnement administratif du Secrétariat Technique (toutes les charges)	Bulletins de paie Factures fournisseurs Autres pièces comptables.	Pièces comptables Rapports d'audit	CEST	1 968 604,92	1 312 403,28	1 312 403,28	4 593 411,48		
		<b>A36.</b> Assurer le fonctionnement des commissions et groupes de travail	Rapports des commissions Documents produits et/ou examinés ;	Pièces comptables Rapports d'audit Listes des présences RAA	CEST	61 200,00	40 800,00	40 800,00	142 800,00		
		<b>A37.</b> Organiser un audit annuel du Comité National de l'ITIE-RDC	Opinions des audits menés suivant les standards internationaux	Pièces comptables Rapports d'audit	CEST	42 000,00	14 000,00	14 000,00	70 000,00		

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	2021		Gouv.	PTF
		<b>A38.</b> Assurer la formation continue au profit du personnel du ST	Nombre de sessions de formation organisées ; L'évaluation finale de la session de formation atteste que les compétences du personnel du ST formé se sont améliorées	Pièces comptables Rapports des formations suivies RAA Listes des présences Thèmes de formation	CE ST	36 000,00	42 000,00	36 000,00	114 000,00		
<b>OS5.6.</b> Préparer la validation de la RDC	<b>R5.6.1.</b> La documentation nécessaire est approuvée et les Parties Prenantes sont prêtes à participer au processus de validation	<b>A39.</b> Organiser la documentation nécessaire pour l'évaluation initiale et pour la validation.	Documents pertinents pour la validation.	Rapports du Secrétariat International et du Validateur ; Site web de l'ITIE-RDC	ST PP	1 620,86			1 620,86		
		<b>A40.</b> Echanger avec les Parties Prenantes sur les enjeux de la validation de la RDC (1 réunion à Kinshasa et 1 réunion à Lubumbashi)	Nombre de réunions tenues	Rapports de réunions, Listes des présences, Titres de voyage	ST PP	5 733,00			5 733,00		

## Comité Exécutif

Objectifs spécifiques	Résultats	Activités	IOV	SV	Responsable	Coût des activités par année			Coût Total (en USD)	Source de financement	
						01/072018 - 31/12/2019	2020	2021		Gouv.	PTF
		<b>A41.</b> Organiser des voyages d'échange d'expérience s entre le ST/ITIE-RDC et les Secrétariats Nationaux des Républiques du Congo (10 personnes) et du Sénégal (4 personnes)	Nombre de voyages réalisés ;Nombre de membres du ST/ITIE-RDC ayant voyagé	Rapports de mission, Billets et Go-Pass	ST	27 600,04			27 600,04		
<b>Totaux</b> :						<b>3 559 533,82</b>	<b>2 266 252,28</b>	<b>2 418 009,28</b>	<b>8 243 795,38</b>		